

François Villon, poète du Moyen-Age

Le Lais de François Villon (*Le Legs de F. V.*)

I

L'AN quatre cent cinquante six,  
Je, François Villon, écolier,  
Considerant, de sens rassis,  
Le frein aux dents, franc au collier,  
Qu'on doit ses œuvres conseiller  
Comme Vegece le raconte,  
Sage romain, grand conseiller,  
Ou autrement on se mécompte. . .

II

En ce temps que j'ai dit devant,  
Sur le Noel, morte saison,  
Que les loups se vivent de vent  
Et qu'on se tient en sa maison,  
Pour le frimas, près du tison,  
Me vint un vouloir de briser  
La tres amoureuse prison  
Qui souloit mon cœur debriser.

III

Je le fis en telle façon,  
Voyant celle devant mes yeux  
Consentant a ma défaçon,  
Sans ce que ja lui en fût mieux;  
Dont je me deuil et plains aux cieux,  
En requerant d'elle vengeance  
A tous les dieux venerieux,  
Et du grief d'amour allegeance.

IV

Et se j'ai prins en ma faveur.  
Ces doux regards et beaux semblants  
De tres decevante saveur,  
Me tréperçants jusqu'aux flancs,  
Bien ils ont vers moi les pieds blancs  
Et me faillent au grand besoin.  
Planter me faut autres complants  
Et frapper en un autre coin.

V

Le regard de celle m'a prins  
Qui m'a été felonnie et dure:  
Sans ce qu'en rien aie méprins,  
Veut et ordonne que j'endure  
La mort, et que plus je ne dure;  
Si n'y voi secours que fouir.  
Rompre veut la vive soudure,  
Sans mes ipseux regrets ouïr!

VI

Pour obvier a ces dangers,  
Mon mieux est, ce croi, de partir.  
Adieu! Je m'en vais a Angers:  
Puis qu'el ne me veut impartir  
Sa grace, ne me departir,  
Par elle meurs, les membres sains;  
Au fort, je suis amant martyr  
Du nombre des amoureux saints.

VII

Combien que le depart me soit

Dur, si faut il que je l'élogne:  
Comme mon pauvre sens conçoit,  
Autre que moi est en quelogne,  
Dont oncque soret de Boulogne  
Ne fut plus alteré d'humeur.  
C'est pour moi piteuse besogne:  
Dieu en veuille ouïr ma clameur!

VIII

Et puis que departir me faut,  
Et du retour ne suis certain,  
(Je ne suis homme sans défaut  
Ne qu'autre d'acier ne d'étain;  
Vivre aux humains est incertain,  
Et après mort n'y a relais;  
Je m'en vais en pays lointain,)  
Si établis ce present lais.

IX

Premierement, ou nom du Pere,  
Du Fils et du Saint Esprit,  
Et de sa glorieuse Mere  
Par qui grace rien ne perit,  
Je laisse, de par Dieu, mon bruit  
A maître Guillaume Villon  
Qui en l'honneur de son nom bruit,  
Mes tentes et mon pavillon.

X

Item, a celle que j'ai dit,  
Qui m'a si durement chassé  
Que je suis de joie interdit  
Et de tout plaisir dechassé,  
Je laisse mon cœur enchassé,  
Pale, piteux, mort et transi:  
Elle m'a ce mal pourchassé,  
Mais Dieu lui en fasse merci!

XI

Item, a maître Ythier Marchant,  
Auquel je me sens tres tenu,  
Laisse mon brant d'acier tranchant  
Ou a maître Jean le Cornu,  
Qui est en gage detenu  
Pour un écot huit sous montant;  
Si veuil, selon le contenu,  
Qu'on leur livre, en le rachetant.

XII

Item, je laisse a Saint Amant  
Le Cheval Blanc avec la Mule  
Et à Blaru mon diamant  
Et l'Ane rayé qui recule.  
Et le decret qui articule  
Omnis utriusque sexus,  
Contre la Carmeliste bule  
Laisse aux curés, pour mettre sus.

XIII

Et a maître Robert Vallee  
Pauvre clergeot en Parlement,  
Qui n'entend ne mont ne vallee,  
J'ordonne principalement  
Qu'on lui baille legerement  
Mes brais, étants aux Trumillieres,

Pour coeffer plus honnêtement  
S'amie Jeanne de Millieres.

XIV

Pour ce qu'il est de lieu honnête,  
Faut qu'il soit mieux recompensé,  
Car Saint Esprit l'amonête,  
Obstant ce qu'il est insensé;  
Pour ce, je me suis pourpensé  
Qu'on lui baille l'Art de Memoire  
A recouvrer sur Maupensé,  
Puis qu'il n'a sens ne qu'une aumoire.

XV

Item, pour assigner la vie  
Du dessusdit maître Robert,  
(Pour Dieu! n'y ayez point d'envie!)  
Mes parents, vendez mon haubert,  
Et que l'argent, ou la plus part,  
Soit employé, dedans ces Pâques,  
A acheter a ce poupart  
Une fenêtre emprès Saint Jacques.

XVI

Item, laisse et donne en pur don  
Mes gants et ma huque de soie  
A mon ami Jacques Cardon,  
Le gland aussi d'une saussoie,  
Et tous les jours une grasse oie  
Et un chapon de haute graisse,  
Dix muids de vin blanc comme croie,  
Et deux procès, que trop n'engraisse.

XVII

Item, je laisse a ce noble homme,  
Regnier de Montigny, trois chiens;  
Aussi a Jean Raguier la somme  
De cent francs, prins sur tous mes biens.  
Mais quoi! Je n'y comprends en riens  
Ce que je pourray acquerir:  
On ne doit trop prendre des siens,  
Ne son ami trop surquerir.

XVIII

Item, au Seigneur de Grigny  
Laisse la garde de Nijon,  
Et six chiens plus qu'à Montigny,  
Vicêtre, châtel et donjon;  
Et a ce malotru changeon,  
Mouton, qui le tient en procès,  
Laisse trois coups d'un escourgeon,  
Et coucher, paix et aise, es ceps.

XIX

Et a maître Jacques Raguier  
Laisse o l'Abreuvoir Popin,  
Pêches, poires; au Gros Figuier  
Toujours le choix d'un bon lopin,  
Le trou de la Pomme de Pin,  
Clos et couvert, au feu la plante,  
Emmailloté en jacopin;  
Et qui voudra planter, si plante.

xx

Item, a maître Jean Mautaint  
Et maître Pierre Basanier  
Le gré du seigneur qui atteint

Troubles, forfaits sans épargnier;  
Et a mon procureur Fournier  
Bonnets courts, chausses semelees  
Taillees sur mon cordouanier  
Pour porter durant ces gelees.

XXI

Item a Jean Trouvé, boucher,  
Laisse le Mouton franc et tendre  
Et un tacon pour émoucher  
Le Bœuf Couronné qu'on veut vendre,  
Ou la Vache: qui pourra prendre  
Le vilain qui la trousse au col,  
S'il ne la rend, qu'on le pût pendre  
Et étrangler d'un bon licol!

XXII

Item, au Chevalier du Guet  
Le Hëaume lui établis;  
Et aux pietons qui vont d'aguet  
Tâtonnant par ces établis,  
Je leur laisse leur beau riblis:  
La Lanterne a la Pierre au lait.  
Voire, mais j'aurai les Trois Lis,  
S'ils me menent en Châtelet.

XXIII

Item, a Perrenet Marchant,  
Qu'on dit le Bâtard de la Barre,  
Pour ce qu'il est tres bon marchand  
Lui laisse trois gluyons de foerre  
Pour étendre dessus la terre  
A faire l'amoureux métier,  
Ou lui faudra sa vie querre,  
Car il ne sait autre métier,

XXIV

Item, au Loup et a Cholet  
Je laisse a la fois un canard  
Prins sur les murs, comme on souloit,  
Envers les fossés, sur le tard;  
Et a chacun un grand tabart  
De cordelier jusques aux pieds,  
Bûche, charbon et pois au lard,  
Et mes houseaux sans avant-pieds.

XXV

De rechef je laisse, en pitié,  
A trois petits enfants tous nus  
Nommés en ce présent traité,  
Pauvres orphelins impourvus,  
Tous déchaussés, tous dépourvus,  
Et dénués comme le ver;  
J'ordonne qu'ils soient pourvus  
Au moins pour passer cet hiver.

XXVI

Premierement Colin Laurens,  
Girard Gossouin et Jean Marceau,  
Dépourvus de biens, de parents,  
Qui n'ont vaillant l'anse d'un seau,  
Chacun de mes biens un faisceau,  
Ou quatre blancs, s'ils l'aiment mieux.  
Ils mengeront maint bon morceau,

Les enfants, quand je serai vieux!

XXVII

Item, ma nomination  
Que j'ai de l'Université  
Laisse par resignation  
Pour seclure d'aversité  
Pauvres clercs de cette cité  
Sous cet entendit contenus:  
Charité m'y a incité,  
Et Nature, les voyant nus.

XXVIII

C'est maître Guillaume Cotin  
Et maître Thibaut de Vitry  
Deux pauvres clercs, parlants latin,  
Paisibles enfants, sans étry,  
Humbles, bien chantants au letry;  
Je leur laisse cens recevoir  
Sur la maison Guillot Gueuldry  
En attendant de mieux avoir.

XXIX

Item, et j'adjoins à la Crosse  
Celle de la rue Saint Antoine  
Ou un billard de quoi on crosse,  
Et tous les jours plein pot de Seine;  
Aux pigeons qui sont en l'essoine  
Enserrés sous trappe voliere,  
Mon mirouër bel et idoine  
Et la grace de la geoliere.

XXX

Item, je laisse aux hôpitaux  
Mes chassis tissus d'arignee;  
Et aux gisants sous les étaux  
Chacun sur l'œil une grongnee,  
Trembler a chere renfrognee,  
Maigres, velus et morfondus,  
Chausses courtes, robe rognée,  
Gelés, murdris et enfondus.

XXXI

Item, je laisse a mon barbier  
Les rognures de mes cheveux,  
Pleinement et sans détourbier;  
Au savetier mes souliers vieux,  
Et au freprier mes habits tieux  
Que, quand du tout je les delaisse,  
Pour moins qu'ils ne coûterent neufs,  
Charitablement je leur laisse.

XXXII

Item, je laisse aux Mendians,  
Aux Filles Dieu et aux Beguines,  
Savoureux morceaux et friands,  
Flans, chapons et grasses gelines,  
Et puis prêcher les Quinzes Signes,  
Et abattre pain a deux mains.  
Carmes chevauchent nos voisines,  
Mais cela, ce n'est que du mains.

XXXIII

Item, laisse le Mortier d'or  
A Jean, l'épicier, de la Garde;  
Une potence de Saint Mor  
Pour faire un broyer a moutarde.

A celui qui fit l'avant-garde  
Pour faire sur moi griefs exploits:  
De par moi saint Antoine l' arde!  
Je ne lui ferai autre lais.

XXXIV

Item, je laisse a Merebeuf  
Et a Nicolas de Louvieux  
A chacun l'écaille d'un œuf  
Pleine de francs et d'écus vieux.  
Quant au concierge de Gouvieux,  
Pierre de Rousseville, ordonne,  
Pour le donner entendre mieux,  
Ecus tels que le Prince donne.

XXXV

Finablement, en écrivant,  
Ce soir, seulet, étant en bonne,  
Dictant ce lais et décrivant,  
j'ouis la cloche de Sorbonne,  
Qui toujours a neuf heures sonne  
Le Salut que l'ange predict;  
Si suspendis et y mis bonne  
Pour prier comme le coeur dit.

XXXVI

Ce faisant, je m'entroubliai,  
Non pas par force de vin boire,  
Mon esprit comme lié;  
Lors je sentis Dame Mémoire  
Reprendre et mettre en son armoire  
Ses especes collatérales,  
Opinative fausse et voire,  
Et autres intellectuales,

XXXVII

Et mêmement l'estimative  
Par quoi *prospective* nous vient:  
Similative, formative,  
Desquels bien souvent il advient  
Que, par leur trouble, homme devient  
fol et lunatique par mois:  
Je l'ai lu, se bien m'en souvient,  
En Aristote aucunes fois.

XXXVIII

Dont le sensitif s' éveilla  
Et évertua Fantasie  
Qui tous organes réveilla,  
Et tint la souveraine partie  
En suspens et comme amortie  
Par oppression d'oubliance  
Qui en moi s'étoit épartie  
Pour montrer des sens l'alliance.

XXXIX

Puis que mon sens fut a repos  
Et l'entendement demêlé,  
Je cuidai finer mon propos;  
Mais mon encre trouvai gelé  
Et mon cierge trouvai souillé;  
De feu je n'eusse pu finer.  
Si m'endormis, tout emmouflé,  
Et ne pus autrement finer.

XL

Fait ou temps de ladite date

Par le bien renommé Villon,  
Qui ne mange figue ni date.  
Sec et noir comme écouvillon,  
Il n'a tente ne pavillon  
Qu'il n'ait laissé a ses amis,  
Et n'a mais qu'un peu de billon  
Qui sera tantôt a fin mis.